

SESSION 2014

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**COMPOSITION SUR LES DONNÉES SCIENTIFIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

L'innovation trouve toute sa place dans la loi pour la refondation de l'école de la République publiée le 8 juillet 2013 et fait l'objet d'attentions et d'interrogations renouvelées.

Le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cnire¹) s'est doté d'une définition collective de l'innovation : « une pratique innovante est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire ».

Comment concilier en Education Physique et Sportive innovation pédagogique et réussite des élèves ?

Vous construirez et illustrerez vos propositions à partir de connaissances scientifiques, institutionnelles, professionnelles et en prenant en compte le contexte particulier du LPO proposé en annexe.

Composition du dossier

Document 1 : Le LPO (lycée polyvalent) (extrait)

Document 2 : Les projets, la programmation, l'évaluation, l'association sportive (extrait)

Document 3 : Caractéristiques générales des élèves et les classes du LPO (extrait)

Document 4 : La commission nationale (extrait)

Document 5 : Vademecum « Innover pour une école des réussites » (extrait)

¹ Le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cnire) a été officiellement installé le 19 avril 2013. Il a pour mission de favoriser l'esprit d'innovation et la mutualisation des bonnes pratiques. Il a pour principal objectif de promouvoir l'esprit d'innovation en matière de réussite scolaire et de réussite éducative.

Document 1

LPO

LPO situé dans une grande ville à forte tradition industrielle où le taux de chômage est relativement élevé puisqu'il atteint 18 % à la rentrée scolaire (10 % sur le territoire national). Le lycée accueille une population d'élèves en grande difficulté scolaire et sociale. La population scolaire est très hétérogène vis à vis de l'orientation, des attentes et de l'ouverture culturelle. Elle se caractérise par une grande diversité concernant les origines culturelles et sociales, la classe ouvrière étant la plus représentative (32% des parents d'élèves). 42% de CSP défavorisées (contre 25.% au niveau académique). Le lycée fait face chaque année à des taux de pression faibles, rencontre des soucis d'érosion des effectifs malgré ses multiples réussites et ses nombreux projets. Le lycée souffre d'une image négative liée en grande partie à son bassin de recrutement constitué de collèges très hétérogènes et un dispositif ECLAIR.

900 élèves fréquentent le lycée (50 % de filles et 50% de garçons), 670 élèves dans les filières générale et technologique et 230 élèves dans la filière professionnelle. Des nouvelles filières liées aux métiers de la sécurité ont été créées avec un bon taux de pression. Le taux de redoublement est élevé en seconde et première : 11% des élèves de seconde redoublent et 11,5 % des élèves sont réorientés dans la voie professionnelle.

Filières proposées	Secondes	Premières	Terminales	CAP seconde	CAP ter
Générales	8 classes (32 é par classe en moyenne)	1 L (20é), 1 ES (30 é) 2S (60 é)	1 L (18 é) 1 ES (28 é) 2S (56 é)	-	-
Technologique		3 STG (90 é)	3 STG (80 é)	-	-
Professionnelle	-	1 Pro Secretariat (26 é)	1 Pro Secrétariat (24 é)	-	-
	-	1 Pro Comptabilité (28 é)	1 Pro Comptabilité (24 é)	-	-
Pro Gestion – Administration	1 classe (28 é)	-	-	-	-
Pro sécurité prévention	1 classe (24 é)	-	-	-	-
Comptabilité	-	-	-	1 classe (20 é)	1 classe (16 é)
Agent de sécurité	-	-	-	1 classe (15 é)	1 classe (15 é)
Enseignements d'exploration	- Sciences économiques et sociales - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - Langue vivante 3 étrangère (allemand ou espagnol) - Langue et culture de l'Antiquité (latin) - Littérature et Société - Méthodes et pratiques scientifiques - Sciences et laboratoire - EPS : enseignement d'exploration	- Enseignement de complément EPS			

Les taux de réussite au Bac, le LPO est comparé à l'académie :

Lycée : Taux de Réussite au Bac par série

Série	Taux brut	Taux attendu Académie	Valeur ajoutée LPO/Académie
L	79	86	-7
ES	75	82	-7
S	85	85	0
STG	74	83	-9

Taux d'accès de la Seconde au Bac et de la Première au Bac

Niveau de classe	Taux brut	Taux attendu Académie	Valeur ajoutée/ Académie
De la 1 ^{ère} au Bac	88	84	+4
De le 2 ^{nde} au Bac	70	67	+3

Voie professionnelle

CAP	% de réussite / élèves inscrits	% de réussite / élèves présentés (hors abandon d'étude)
CAP agent de sécurité	94	100
CAP comptabilité	88	94

BAC pro	% de réussite / élèves inscrits	% de réussite / élèves présentés (hors abandon d'étude)
secrétariat	72	91
comptabilité	78	93

Document 2

Les projets, la programmation, l'évaluation, l'association sportive

Synthèse du projet d'établissement : Axes

Favoriser la réussite des élèves au LPO

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque élève par le développement du civisme, de la responsabilité, du respect de l'identité de l'autre, cela dans le respect de la règle édictée pour tous

Valoriser les filières technologiques et professionnelles

Etre actif dans son orientation et dans le développement de sa vie culturelle

Synthèse du projet d'EPS

Assurer l'acquisition d'une culture physique et sportive équilibrée

- Faire approprier le patrimoine culturel des APSA (les 5 CP) par une mise en jeu corporelle.
- Choix par l'enseignant des APSA certificatives au BAC et au CAP (préalablement enseignées dans les classes précédentes) en fonction du profil de classe et souhaits des élèves

Favoriser la réussite de tous les élèves en EPS

- Construire des connaissances et évaluations communes à tous
- Inclure les élèves en situation de handicap
- Développer des projets (technique, d'entraînement) individuels et collectifs.
- Mettre en place des dispositifs favorisant l'estime de soi des élèves.

Vivre ensemble

- Etablir et faire respecter des règles de vie et de fonctionnement communes à l'ensemble de la discipline EPS.
- Engager l'élève dans l'aide aux apprentissages
- Un même professeur avec sa classe administrative toute l'année et temps d'apprentissage long.
- Faire évoluer les stéréotypes sociaux.

Permettre un choix personnalisé d'approfondissement dans une ou plusieurs APSA

- Association Sportive : BB, rugby, HB, futsal, Escalade, Badminton, musculation, VTT
- Enseignement d'exploration et de complément

Spécificité de l'établissement / L'EPS

- Les conditions matérielles et installations sportives permettent d'envisager une offre de formation très large et conforme aux attentes institutionnelles. De réelles possibilités et ressources sont possibles dans le LPO concernant l'environnement numérique, le CDI et l'interdisciplinarité.
- L'accompagnement personnalisé est développé dans les trois voies du lycée en associant très largement l'EPS
- L'accès aux activités de pleine nature est rendue possible grâce à l'aide de la région qui finance les transports : escalade et course d'orientation sont proposées. Ces cycles peuvent s'envisager sous forme de stage (globalisation de la 3^{ème} heure, ou 1/2h d'EPS), seule organisation possible compte tenu des autres contraintes (enseignements d'exploration, PFMP, emploi du temps très chargés...). En CAP, seule la CO est proposée en CP2. L'enseignement avec l'activité escalade s'organise le plus souvent avec 2 enseignants pour deux classes.
- La durée et le nombre des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) déterminent le nombre d'APSA programmées dans la voie professionnelle. Les classes de 2^{nde} programment 4 activités en général avec des cycles plus courts (7/8 séances) ; les classes de 1^{ère} et terminale programment 3 activités et éventuellement un stage plein air. Le regroupement de classes n'est pas toujours possible dans la voie professionnelle à cause des PFMP qui ne se déroulent pas au même moment.

Programmation EPS du LPO

Le LPO présente aux élèves, au cours de leur scolarité commune, 7 Activités Physiques et Sportives, choisies parmi la liste suivante

CP1	½ fond	pentabonds
CP2	Escalade	Course d'Orientation
CP3	Gymnastique Sportive	Acrosport
CP4	HB ou FB	Badminton, boxe française (voie pro)
CP5	course en durée	musculaton

Commentaires :

- L'équipe EPS programme 4 APSA en Seconde, 3 en première, 3 en terminale si elles ont été pratiquées dans le cursus lycée conformément aux textes programmes Lycées 2010 et voie professionnelle 2009.
- L'enseignant garde sa classe administrative et choisit « l'ensemble des épreuves certificatives » qui lui semble le plus pertinent en fonction du profil de classe, du souhait des élèves, des niveaux de compétences attendus atteints en seconde et première et de la disponibilité des installations.
- L'organisation du LPO accorde une certaine souplesse dans les modalités pratiques de certification : classes en barrette, aménagement de l'emploi du temps ponctuel, ½ journées banalisées...

- Les élèves inscrits à l'enseignement d'exploration suivent majoritairement les domaines Corps, activités physiques et sciences, Corps, activités physiques et santé, Corps, activités physiques et sécurité. L'activité natation est programmée dans l'enseignement d'exploration et complément.

- Le projet pédagogique EPS prévoit pour cet enseignement de complément des interventions communes avec les enseignants de sciences de la vie et de la terre et de sciences physiques. Les Activités Physiques de Pleine Nature sont accessibles aux élèves de l'enseignement d'exploration et de complément EPS en classe de Seconde et de Première.

- Un enseignement EPS adapté est mis en place pour des élèves inaptes partiels. 34 élèves relèvent de cet enseignement et bénéficient d'apprentissage et d'une évaluation adaptée.

La programmation s'inscrit dans les textes programmes Lycée 2010 et LP 2009 :

Secondes	Athlétisme, Musculation, Badminton, Gymnastique au sol ou Acrosport
Premières	Escalade, CO, Handball ou Football, course en durée
Terminales	Les 3 APSA supports des épreuves du BAC intègrent obligatoirement une épreuve de la CP5. Toutes ont déjà été pratiquées en classe de 2 ^{nde} ou de 1 ^{ère}
CAP	Une épreuve de la CP5 obligatoire en terminale

Les résultats EPS au Bac G, T, Pro et CAP

Moyennes LPO	Filles	Garçons	Total	Ecart G-F
Bac Général	13.46	14.20	13.79	0.74
Bac Technologique	12.15	13.55	12.97	1.40
Bac Professionnel	11.40	12.90	12.50	1.50
CAP	11.10	12.89	12.09	1.79
Moyenne académique	BAC 12.45 CAP 11.24	BAC 13.58 CAP 12.65	13.34 12.12	BAC 1.13 CAP 1.41

- Bac : Plus de 91% des candidats sont notés au-delà de 10. On note que près de 40% des garçons et 17% des filles obtiennent une note comprise entre 15 et 20.

- CAP : Plus de 24% des candidats sont notés entre 0 et 10.

- La réussite des jeunes filles est consolidée par la CP3 et la CP5. Les garçons obtiennent de bons résultats en CP1, CP4 et CP5.

L'Association Sportive

Extraits du projet d'AS (objectifs, taux de licenciés, APSA programmées, dispositifs originaux)

Le % des licenciés AS: 12% au LPO (65 % de garçons)

Résultats satisfaisants dans les sports collectifs ; handball : cadettes vice-championne de France.

Augmentation sensible de la fréquentation des élèves en pratique loisir avec recherche de plaisir et besoin d'affiliation: escalade, badminton, VTT, futsal, volley-ball.

Le district organise des après-midi sportifs (rencontres diverses et variées ou compétitions amicales et activités de découverte).

Les objectifs de l'AS :

- Augmenter le niveau d'activité physique hebdomadaire des élèves majoritairement sédentaires.
- Donner le goût de la pratique physique en vivant des expériences collectives plaisantes.
- Faire accéder les élèves à des pratiques culturelles peu ou pas pratiquées.
- Développer les compétences des élèves niveau jeunes officiels et jeunes organisateurs.
- Contribuer à améliorer l'image du lycée (affiches, communication, comportement lors des rencontres inter-lycées...)

Document 3

Caractéristiques générales concernant les élèves et les classes du LPO

Voie générale et technologique

- Taux de redoublement élevé en 2^{nde}, des élèves en difficulté sociale et culturelle, un manque de curiosité, une augmentation du décrochage scolaire notamment chez les élèves de la voie professionnelle.
- Nombre croissant d'élèves en situation de mal-être, règles de civilité souvent transgressées, difficulté pour avoir une relation avec les parents, comportements individualistes, discours sexiste chez certains élèves.
- Les classes sont équilibrées entre les filles et les garçons.
- On constate largement plus de filles en STG et une faible motivation pour l'EPS

Voie professionnelle

- Orientation par défaut pour beaucoup d'élèves. Elèves peu motivés dans l'ensemble.
- Population confrontée à l'échec dans le cursus classique. Un tiers d'élèves ne veut pas continuer dans la voie professionnelle cependant beaucoup d'élèves découvrent un intérêt pour la voie professionnelle.
- Elèves très sensibles aux influences extérieures (Médias, Clubs Sportifs, toutes activités ou objets à la mode). Besoin de valorisation d'où la nécessité de mettre les élèves en réussite.
- Les élèves sont dans l'immédiateté, ils ne s'engagent pas dans l'action avec un projet précis et identifié.
- Classes marquées par le genre : la 2^{nde} professionnelle « gestion administration » comporte 28 élèves, 20 filles / 8 garçons. La nouvelle 2^{nde} professionnelle « sécurité prévention » est très masculine.
- Différences entre les CAP et les BAC PRO en termes d'attention et de compréhension. Beaucoup d'absences en CAP comptabilité.
- Lors des retours de stage (PFMP), les élèves sont souvent déconnectés et mettent du temps pour se remobiliser pour les apprentissages. A contrario, ils comprennent plus facilement l'intérêt et le sens de l'école.
- Elèves très sédentaires pour lesquels les heures d'EPS sont les seuls moments de pratique physique hebdomadaires.

Document 4

Rapport de la commission nationale (extraits)

L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en EPS

BACCALAUREAT

La commission nationale observe une stabilité des moyennes quelle que soit la voie concernée, depuis 2007. La moyenne de la voie GT est supérieure à la voie professionnelle et reste stable depuis 2007 (autour de 13,40). La voie professionnelle est stable à 12,7.

La commission s'interroge néanmoins sur la moyenne systématiquement plus basse de la voie professionnelle : l'excellence en EPS est évidente pour un élève de bac S, elle semble beaucoup moins reconnue pour un élève de Bac Pro. Une étude de la dispersion des notes permettrait d'analyser plus finement cette tendance.

La commission engage les académies à s'intéresser aux écarts entre les 3 voies : générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'entre les différentes séries et/ou spécialités .../...

En 2012, l'écart garçon-fille est sensiblement identique dans chacune des voies (professionnelle et GT), légèrement inférieur à 1 point mais s'est réduit en lycée pro depuis 2007. Toutefois, des écarts supérieurs à 1,15 et jusqu'à 2 pts sont repérables dans certaines académies.

En ce qui concerne l'écart garçons-filles, la commission plus que jamais engage les académies à s'intéresser aux écarts entre les 3 voies : générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'entre les différentes séries et/ou spécialités .../...

La commission tient à mettre en exergue les évolutions positives constatées dans la voie professionnelle, notamment en matière de diversification des CP, et à l'intérieur des CP des APSA supports.

L'accompagnement des nouveaux programmes, doublé de nouvelles contraintes certificatives, a sans nul doute aujourd'hui un effet bénéfique sur l'évolution des « ensemble certificatifs » ... surtout l'offre de formation proposée aux élèves de la voie professionnelle, durant tout leur cursus.

La commission a aussi entendu l'effort en matière de formation des enseignants, opéré ces dernières années par les académies, notamment dans le champ de la CP 5 (et de la CP2), et qui portent ses fruits à plusieurs niveaux.

La contrainte 3 APSA / 3 CP a semble-t-il pour effet direct de réduire l'écart de note G/F ; la commission attire l'attention des académies sur cet effet attendu, qui ne sera pas sans incidences sur les harmonisations à envisager pour la session 2013.

CAP

L'écart entre les garçons et les filles (0,86 à l'avantage des garçons) consolide sa tendance à la baisse amorcée depuis 2010.

Cependant, les notes supérieures ou égales à 15/20 sont inégalement réparties entre filles et garçons, au désavantage des filles qui peinent à atteindre l'excellence dans le cadre de l'examen.

La commission recommande aux académies, aux établissements scolaires et aux centres de formation d'apprentis d'apporter, conformément aux indications contenues dans le programme, la plus grande attention aux besoins spécifiques des filles de CAP et BEP pour construire l'offre de formation sur l'intégralité du cursus.

Document 5

VADEMECUM « Innover pour une école des réussites » (extrait)

Direction générale de l'enseignement scolaire, novembre 2011

L'École n'est pas immobile ; elle est en action et en évolution permanente pour s'adapter aux besoins des élèves, aux demandes de la société, aux connaissances nouvelles dans les disciplines, pour répondre toujours mieux à sa mission de transmission effective de savoirs et de valeurs. Elle ne pourra que mieux le faire en s'appuyant davantage sur les acquis de la recherche scientifique, mais aussi sur le retour d'expérience des équipes pédagogiques et leur évaluation, comme outil de mesure de l'efficacité des actions engagées.

La démarche d'innovation et d'expérimentation est au cœur de ces évolutions. À la fois démarche individuelle de l'enseignant, dans sa classe, pour modifier sa pratique professionnelle, elle est aussi une démarche collective, à l'échelle d'une école, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour promouvoir l'excellence, lutter contre les inégalités et améliorer la réussite de chacun des élèves.

L'innovation n'est pas le monopole de quelques-uns ou de quelques situations ; elle concerne tous les élèves, tous les enseignants, tous les établissements, toutes les académies, quel que soit le contexte social ou économique. Elle ne s'établit pas aux marges du système éducatif car elle en touche le cœur, à commencer par l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, la personnalisation des parcours, les relations avec les parents, l'ambition des élèves ou encore le climat scolaire.

.../...

L'innovation, levier de changement pour la réussite des élèves

Une démarche collective de changement à l'échelon local .../...

L'innovation est une démarche transversale. Elle se construit souvent à partir d'une volonté partagée de travailler autrement pour répondre d'une manière plus adaptée et plus efficace aux besoins et aux difficultés des élèves. La mise en œuvre d'une innovation interroge les contenus et les représentations ; elle s'appuie sur une volonté de travailler en équipe.

L'innovation et l'expérimentation sont d'abord des processus qui interrogent les pratiques de classe, l'organisation individuelle et/ou collective du travail dans l'école ou l'établissement. Ces démarches engagent les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques, sur leur place au sein d'une équipe, sur leur positionnement dans la relation pédagogique. S'engager dans une telle démarche implique, pour les équipes en place, une certaine prise de risque qu'il convient d'anticiper et de gérer tout au long du processus.

Le descriptif initial du projet innovant ou le cahier des charges de l'expérimentation permet à cet égard de préciser l'objet et le périmètre des changements envisagés. La « taille » de l'action n'est pas l'enjeu premier. Innover, ce peut être « faire un pas de côté », la réussite des élèves ne nécessitant pas forcément de modifier l'ensemble des pratiques usuelles. Un « micro-changement », engageant par retour la modification du regard des élèves sur l'École et ses attendus, permettra éventuellement de conduire l'expérimentation à un stade plus ambitieux

.../...

Une contribution à la personnalisation des parcours

Afin de réussir à concilier l'École pour tous et la réussite de chacun, il est important d'assurer pour chaque élève, quel que soit son parcours, un corpus commun de connaissances, de compétences et de valeurs. La mise en œuvre d'une personnalisation des parcours des élèves, fondée sur des réponses adaptées, sur une aide personnalisée, peut conduire les équipes à repenser certaines pratiques et organisations scolaires .../...

La personnalisation des parcours permet un accompagnement individualisé de l'élève, qui devient acteur de ses apprentissages à travers la construction progressive de son projet personnel, de l'évaluation de ses compétences ; il développe son esprit critique et parvient, grâce au projet mené par l'enseignant, à donner du sens à ses apprentissages. L'élève acquiert davantage d'autonomie et devient partie prenante de son parcours de formation.

Cette démarche implique une évolution de la professionnalité enseignante, marquée par une plus grande prise en compte de la progression des élèves dans l'acquisition de leurs compétences. La personnalisation des parcours n'est pas une individualisation de l'enseignement mais une démarche d'accompagnement au service des élèves. Le dialogue entre les élèves et le professeur s'avère plus dense, grâce en partie à l'auto-évaluation liée aux réussites ou aux difficultés dans les apprentissages. Les échanges induits par les situations pédagogiques nouvelles provoquent un changement de posture professionnelle chez l'enseignant et rendent possible la reconnaissance du droit à l'erreur, du droit de changer, du droit de recommencer pour les élèves. La structure des enseignements et l'organisation pédagogique sont déterminantes afin de mettre en cohérence l'ensemble des dispositifs d'accompagnement au sein d'un établissement, par exemple : emplois du temps, décroisement de l'enseignement et des classes, utilisation différente de l'espace et des lieux, dispositions prises pour l'accueil des élèves...

L'implication de l'ensemble des acteurs au service du projet est aussi un facteur de réussite

.../...